



COMMUNE DE MEGEVETTE

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

AFFICHE le 24 DECEMBRE 2018 - N° D'ORDRE : 33 /2018

<u>Nombre de conseillers :</u>
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER.

Date de convocation : 3 décembre 2018

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, BERGOEN Gérard, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, ENTZMANN Isabelle, GAMBARINI Julien, MANGIER Lionel, MOLLIAT Jean- Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENT EXCUSE : CORBET Franck, ayant donné procuration à DECROUX Rémy.

SECRETAIRE DE SEANCE : BEGAIN Nicolas

ORDRE DU JOUR

1. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2. COMPTABILITE : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT – ANNEE 2019
3. TARIFS DE L'EAU 2018 (FACTURES 2019)
4. DEVIS
5. URBANISME
6. DIVERS

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de rajouter à l'ordre du jour, les décisions suivantes :

7. DECISION MODIFICATIVE
8. ACHAT DE PARCELLES FORESTIERES

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur BEGAIN Nicolas est désigné comme secrétaire de séance.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 NOVEMBRE 2018

Aucune remarque : le compte-rendu est approuvé.

1. DECISION PRISE PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Société PEWAG : devis chaînes tracteur : 5 181.58 €

- devis accepté le 3 décembre 2018

2. COMPTABILITE : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT – ANNEE 2019

D67_2018

OBJET : COMPTABILITE – DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 – CREDITS AUTORISES

Monsieur le Maire :

➤ explique au conseil que certaines dépenses doivent être mandatées avant le vote du budget primitif 2019.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
par 13 voix pour,*

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de la commune dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement des budgets de l'exercice 2018, à savoir :

BUDGET GENERAL :

- Chapitre 20 : 50 000,00 €/4 = 12 500,00 €
- Chapitre 21 : 504 660,00 €/4 = 126 165,00 €
- Chapitre 23 : 121 580,29 €/4 = 30 395,07 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

- Chapitre 21 : 11 500,00 €/4 = 2 875,00 €
- Chapitre 23 : 375 000,00 €/4 = 96 750,00 €

3. TARIFS DE L'EAU 2018 (FACTURES 2019)

D68_2018

OBJET : TARIFS DE L'EAU 2018 (FACTURES 2019)

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
par 13 voix pour,*

- DECIDE la tarification suivante pour la consommation d'eau de l'année 2018, qui sera facturée en 2019, à savoir :

Prix de l'eau de 0 à 120 m ³	1.30 €
Prix de l'eau au-delà de 120 m ³	1.00 €
Abonnement	45.00 €
Prix de l'eau assainie	2.70 €
Location de Compteurs diamètre 15	10.00 €
Location de Compteurs diamètre 25	24.50 €
Location de Compteurs diamètre 30	33.00 €
Location de Compteurs diamètre 40	38.00 €
Droit de branchement	165.00 €
Changement de compteurs gelés	Prix catalogue + 3 %
Travaux sur branchement	Prix catalogue + 3 %
Prix de l'heure pour intervention sur le réseau d'eau	42.00 €

4. DEVIS

Néant

5. URBANISME

N° de dossier	Déposé le	demandeur	terrain	commentaires	Accordé le	Refusé le
PC074174 17C0005 Modif02	24/11/ 2018	M. ROTTENAU	A 666 1088 Chez Martin	Couleur de toiture+ Construction d'un muret		
PC074174 17C0003 Modif01	02/11/ 2018	M. VANOOSTHUY SE	C1033 +1034 591, Route du Rafour	Construction d'un muret + couverture de la toiture		
PC074174 18C0004	23/11/ 2018	MIKIT POUR M. et Mme Florian PERRET	C 1628 Le grand pré	Construction d'une maison individuelle		
DP 074174 18C 0006	16/04/ 2018	M. POIRRIER- ARTUSIO	837, Route de la vallée du Risse D 3190	Remplaceme nt de fenêtres		Décision tacite D'opposition

6. DIVERS

- Fibre optique : tracé futur en 2019
- Concert du 30/11/2018 : 80 personnes
- SCOT : compte-rendu des différentes commissions (Tourisme-Environnement)
- Téléthon : bénéfice de 1 018 € reversé au Téléthon

7. DECISION MODIFICATIVE

D69_2018

OBJET : DECISION MODIFICATIVE/VIREMENT DE CREDITS – BUDGET GENERAL N°03/2018

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu d'alimenter le compte 001 (excédent antérieur reporté en investissement) du budget général, en raison d'une erreur sur la reprise du résultat d'investissement du SIVU des Alpes du Léman et d'une correction pour la reprise du résultat du BP 2018.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
par 13 voix pour,*

- AUTORISE le virement de crédits ci-après :

BUDGET GENERAL

RI	001	48,17
DI	2315	48,17

8. ACHAT DE PARCELLES FORESTIERES

D70_2018

OBJET : ACQUISITION DE PARCELLES FORESTIERES

Monsieur le Maire :

- rappelle aux membres du conseil municipal sa décision n°60_2018 du 11 octobre 2018 décidant l'acquisition de parcelles forestières au prix total de 4 800 €.
- après avoir pris contact avec le propriétaire, il explique qu'il y a lieu de modifier cette décision, afin d'inclure les parcelles section C n°135-136 et 137 pour un prix total de 5 000 €.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
par 13 voix pour,*

- ACCEPTE d'acquérir les parcelles section C n°135-136-137-1130-1134 et 1135, situées à « Les Devants-Sud – Le Devan et les Charbonnières » d'une superficie de 19 221 m², au prix total de 5 000 €.
- PRECISE que tous les frais se rapportant à cette transaction seront à la charge de la commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y référant.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 Janvier 2019 à 19h30

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.*

Séance levée à 20 heures 30